

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'OKA**

**Mardi 22 juin 2022**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Oka tenue à la salle du Caucus, sise au 183, rue des Anges à Oka, et en webdiffusion sur notre chaîne YouTube, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire suppléant Steve Savard

Les conseillères et les conseillers,

Karine Bouchard  
Cécile Desnoyers  
Philippe Aubin-Steben  
Yannick Proulx

Absences motivées :  
Pascal Quevillon  
Jérémy Bourque

Est également présent :

Le directeur général, M. Charles-Élie Barrette

Aucune participation citoyenne dans la salle et via la webdiffusion.

**Ouverture de la séance extraordinaire du 22 juin 2022**

Le quorum étant constaté, le maire suppléant Steve Savard déclare la séance ouverte.

**2022-06-243**

**Avis de convocation**

**CONSIDÉRANT** les articles 152 et 158 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ);

**CONSIDÉRANT** que le directeur général et greffier-trésorier déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du Conseil municipal le 17 juin 2022, incluant les membres absents, le cas échéant, conformément à l'article 156 du CMQ;

**CONSIDÉRANT** l'article 153 du CMQ qui énonce que l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal;

Sur la proposition de Mme Karine Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** les membres de ce Conseil attestent avoir reçu l'avis de convocation de cette séance extraordinaire dans les délais prescrits par le Code municipal du Québec.

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 22 juin 2022
2. Avis de convocation
3. Période de questions relatives à l'ordre du jour
4. Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale :
  - 113-113A, rue de Belleville (lot 5 699 105, matricule 5937-42-8112) : Construction d'une nouvelle habitation unifamiliale isolée avec logement accessoire

- 30, rue Lacombe (lot 5 699 161, matricule 5936-63-6074) : Déplacement et rénovation d'une habitation unifamiliale isolée avec garage attenant
5. Période de questions
  6. Levée de la séance

ADOPTÉE

**Période de questions relatives à l'ordre du jour**

Monsieur le maire suppléant ouvre la période de questions relative à l'ordre du jour à 19 h 32.

N'ayant pas de questions le maire clôt la période de questions à 19 h 32.

2022-06-244

**Demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le 113-113A, rue de Belleville (lot 5 699 105, matricule 5937-42-8112) : Construction d'une nouvelle habitation unifamiliale isolée avec logement accessoire**

**CONSIDÉRANT** que le comité consultatif d'urbanisme a analysé lors de sa réunion régulière tenue le 20 juin 2022, la demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) suivante à l'égard de laquelle s'applique le Règlement 2011-98 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

**CONSIDÉRANT** que la demande d'approbation de PIIA est conforme aux Règlements concernant le zonage numéro 2016-149, concernant le lotissement numéro 2016-150 et concernant la construction numéro 2016-151;

**CONSIDÉRANT** que la demande de PIIA répond à la majorité des critères d'évaluation du Règlement 2011-98 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Sur la proposition de M. Yannick Proulx, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** ce Conseil accepte le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) tel que proposé par le requérant pour l'immeuble suivant :

Immeuble visé	Description
<p>1) 113-113A, rue de Belleville Lot : 5 699 105 Matricule : 5937-42-8112</p>	<p><b>D'approuver la demande de PIIA-2022-06-02 pour la construction d'une nouvelle habitation unifamiliale isolée avec logement accessoire</b></p> <p>Revêtement des murs en façade en fibrociment de couleur blanche en baguettes verticales de douze (12) pouces de large et en pierre rinox de couleur gris;</p> <p>Revêtement des murs latéraux et arrière en bois horizontal de couleur blanc;</p> <p>Les fenêtres et portes de couleur noire sur la façade avant et de couleur blanche sur les façades latérales et arrière</p>

	Soffites et fascias de couleur blanche; Toiture en bardeaux de couleur noire.
--	--

Le dossier du 30, rue Lacombe sera traité lors d'une séance ultérieure.

ADOPTÉE

### **Période de questions**

Monsieur le maire suppléant ouvre la période de questions à 19 h 35.

N'ayant pas de questions le maire suppléant clôt la période de questions à 19 h 35.

**2022-06-245**

### **Levée de la séance**

Sur la proposition de Mme Cécile Desnoyers, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** cette séance soit levée.

ADOPTÉE

**Steve Savard**  
**Maire suppléant**

**Charles-Élie Barrette**  
**Directeur général**

Je, Steve Savard, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Steve Savard**  
**Maire suppléant**